



## Responsable de la régie des œuvres (h/f)

CDD, remplacement de congé maternité

A pourvoir au 4 mai 2020 pour une durée de 6 mois

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces pédagogiques et documentaires et des salles de répétition pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts, trois expositions temporaires et un grand nombre d'activités éducatives. Il accueille quatre orchestres en résidence et administre les orchestres de jeunes Démonstrations sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

Sous la responsabilité de la directrice du musée et du directeur adjoint, le (la) responsable de la régie des œuvres assure les missions suivantes :

### MISSIONS :

#### Encadrement du service Régie des œuvres :

- Animation et organisation du service Régie,
- Supervision de l'équipe du service Régie composée d'un régisseur adjoint et d'un assistant logistique,
- Création d'outils et intégration des processus mis en place par la Direction.

#### Coordination et gestion de la régie des œuvres :

- Programme les mouvements d'œuvres entre les trois sites (P1 -P2 -HAC) et l'extérieur, pour l'ECR, les expositions temporaires et pour la collection des instruments en état de jeu,
- Contrôle de toutes les étapes du mouvement physique des œuvres dans le respect des normes de conservation préventive et traçabilité,
- Evaluation et contrôle des risques, veille au respect des procédures et aux conditions de conservation liés à l'installation des œuvres dans les espaces d'expositions,
- Mise à jour régulière des localisations dans la base de données de la gestion de la collection.

#### Interface avec les services de la Philharmonie de Paris et les prestataires extérieurs :

- Communication des informations nécessaires aux différents services de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris et du musée dans le cadre de la gestion des collections et lors des expositions temporaires,
- Aide à l'élaboration des cahiers des charges pour les expositions pour les transports et l'installation des œuvres,
- Coordination et suivi des intervenants internes et externes liés aux transports et à l'installation des œuvres.

#### Administration et budget :

- Collaboration avec le service administratif pour le suivi budgétaire du service au sein de l'ECR,
- Suivi administratif et juridique du mouvement des œuvres,



CITÉ DE LA MUSIQUE  
PHILHARMONIE DE PARIS

- Constitution des dossiers de prêts et de dépôt,
- Suivi avec le SMF pour le CRDOA,
- Suivi et réalisation du prochain plan décennal de récolement,
- Rédaction du PSO pour les expositions temporaires et la collection permanente en lien avec la sécurité de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris.

**Ainsi que toute mission supplémentaire demandée par la Direction du musée.**

**PROFIL RECHERCHE :**

Formation Bac + 5 : master 2 régie des œuvres,  
Expérience significative en management d'équipe,  
Connaissances en conservation préventive,  
Maîtrise de l'utilisation des bases de données (la connaissance de File Maker Pro est un plus),  
Anglais courant (écrit et parlé)

**QUALITES REQUISES :**

Capacité d'organisation, autonomie, gestion des priorités,  
Qualités relationnelles,  
Possibilité de déplacement et de travail en week end et en soirée.

Les candidatures sont à adresser directement par mail à [recrutement@cite-musique.fr](mailto:recrutement@cite-musique.fr) ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.

*La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu les doubles labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*